
Renvoi au comité des finances de deux états sur la fabrication des monnaies présentés par la commission des revenus nationaux, lors de la séance du 27 floréal an II (16 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des finances de deux états sur la fabrication des monnaies présentés par la commission des revenus nationaux, lors de la séance du 27 floréal an II (16 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 376;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26948_t1_0376_0000_11

Fichier pdf généré le 30/03/2022

tiné aux défenseurs de la patrie, les objets contenus en l'état cy-joint, lesquels ont été déposés au magasin du district de ce lieu ce jourd'hui. S. et F.».

LEPETIT (*présid.*), DELACROIX, AUXAGNEAUX, LEVILLAIN, MARETTE, LEMALET [et 4 signatures illisibles].

24

La Société populaire de Saint-Pol-de-Léon (1) offre à la patrie 24 cloches et 458 marcs 4 onces 7 gros d'argenterie, indépendamment de celle précédemment envoyée.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Saint-Pol-de-Léon*, 23 germ. II; *Au présid. de la Conv.*] (3).

« Nous te faisons passer, Citoyen président l'état de l'argenterie des cloches de nos cy-devant églises, aujourd'hui consacrées à un emploi plus saint, la lessivation des salpêtres.

Nous te prions en déposant notre état d'observer à la Convention que s'il n'est pas exact ce n'est pas notre faute mais bien celle de l'ancienne administration du district de Morlaix qui a méprisé de tenir un compte particulier de l'argenterie qu'elle a fait prendre dans notre commune par ses commissaires Le Breton et Le Lamer.

Invite en notre nom la Convention à lui demander un compte; nous joignons à notre état pour preuve de notre assertion copie de la lettre des administrateurs actuels en date du 1^{er} courant.

A notre état est la note de la charpie le linge de pansement que nos citoyens se sont empressés d'apporter. Nos dons sont en proportion de nos facultés qui sont très bornées puisque notre cité était en grande partie peuplée de cy-devant de prêtres qui possédaient plus des trois quarts des revenus et qui sont presque tous émigrés.

Si nos moyens ne nous ont pas permis de faire des dons considérables à l'imitation des communes, nous y avons suppléé par des hommes qui savent vaincre et mourir pour la patrie ».

JACQUINOT (*présid.*), VARSAVAUX (*secrét.*), RAGEULX (*secrét.*).

[*Etat des dons*].

Cloches : 12 grosses, 12 moyennes.

Argenterie : 458 marcs 4 onces 7 gros.

1 baril de charpie et de linge : pesant 400 liv. environ.

Observations :

D'après la lettre ci-après nous n'avons de connaissance que de la quantité d'argenterie, cy-contre, quoi qu'il ait pu en être envoyé peut être plus du double. On ne peut aussi donner le poids des cloches.

(1) Finistère.

(2) P.V., XXXVII, 246. Bⁱⁿ, 29 flor. (suppl^t); J. Fr., n° 600; *Mon.*, XX, 491.

(3) C 302, pl. 1087, p. 35, 36.

[*Les Adm. du distr. de Morlaix, à la Sté popul. de Saint-Pol-de-Léon; 1^{re} germ. II*].

Domaines nationaux n° 74.

« Nous avons reçu votre lettre du 24 ventôse dernier et nous désirerions pouvoir satisfaire à vos demandes. Mais il nous est impossible de vous donner distinctement le poids de l'argenterie qui a été déposée au directoire de ce district provenant des établissements ecclésiastiques de votre commune parce que nos prédécesseurs les avaient mis en tas dans un appartement sans indications avec celles provenant des autres communes du ressort de ce district, et elles ont toutes été pesées ensemble et envoyées aux hô-tels des monnaies de Paris et de Rouen ».

GUIOMER, VERCHIN, André ROZE, RAOUL (p. le secrét.).

25

La commission des revenus nationaux fait passer à la Convention nationale deux états relatifs à la fabrication des ci-devant monnoies.

Le premier présente l'augmentation et la fabrication totale des espèces de cuivre et de métal de cloches, depuis le premier janvier 1793 (vieux style) jusqu'au 10 de ce mois. Il s'élève à 5,090,370 liv. 17 s.

Le second comprend les envois de cuivre et de cloches faits par les départemens aux maisons des ci-devant monnoies et ateliers monétaires, jusqu'au 10 de ce mois, sans augmentation, depuis le 10 germinal. Il monte à 6,083,096 livres 10 onces.

Insertion au bulletin, et renvoi au Comité des finances (1).

26

Le citoyen Thiébaud, chef de bureau à l'administration du département de la Meurthe, fait hommage à la Convention nationale d'un petit catéchisme républicain, à l'usage des enfans.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité d'instruction publique (2).

[*s.l.*, 23 flor. II(3)].

« Citoyen président,

Le vœu le plus ardent de mon cœur étant de voir germer dans le cœur des enfans la vertu qui doit soutenir la République que les vrais montagnards de la Convention ont tiré du chaos

(1) P.V., XXXVII, 246. Bⁱⁿ, 27 flor. (suppl^t); *Audit. nat.*, n° 603; J. Paris, n° 504; J. Perlet, n° 604; C. Eg., n° 639; J. Lois, n° 596; J. Sans-Culottes, n° 458; J. Matin, n° 695.

(2) P.V., XXXVII, 247. Bⁱⁿ, 29 flor. (suppl^t); J. Sablier, n° 1323; J. Fr., n° 600. Voir J. GUILLAUME. *Proc. Verb. du Comité d'instruction publique*, T. IV, p. 677.

(3) F¹⁷ 1010, pl. 2, p. 3226.